

DESCRIPTION DE FONCTION

1) IDENTIFICATION DU POSTE

| | |
|--------------------------------------|--|
| Titre d'emploi | Conseillère en soins infirmiers |
| Service | Direction des soins infirmiers et des programmes à la clientèle |
| Supérieur immédiat | Directrice des soins infirmiers et des programmes à la clientèle |
| Statut et condition salariale | Permanent temps complet Salaire : entre 25.37 \$ et 46.33 \$ |

2) DESCRIPTION SOMMAIRE

Personne qui est appelée à conseiller l'établissement sur des questions relatives aux soins infirmiers ou aux programmes de prévention et contrôle des infections et qui peut se voir confier notamment les responsabilités de :

- la conception, l'implantation, l'évaluation et la révision des programmes d'amélioration de la qualité des soins et des activités professionnelles;
- la conception, la diffusion, l'évaluation et la révision des programmes d'orientation, de formation et de mise à jour du personnel et des stagiaires.

3) FONCTIONS OU RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

- Sous l'autorité de la directrice des soins infirmiers et des programmes à la clientèle, la personne titulaire du poste offre une expertise en soins infirmiers et conseil en matière de prévention et contrôle des infections. Elle coordonne l'ensemble des activités se déroulant à la Résidence Angelica, en plus de participer au développement, à la promotion, à la réalisation et à l'évaluation du programme de prévention des infections. Elle exerce également des fonctions de conception, formation, consultation ou recherche;
- Elle développe et applique des outils d'appréciation de la qualité des soins et des services dans le cadre des soins infirmiers et du développement du programme de prévention des infections;
- Cette responsabilité s'exerce en collégialité avec l'équipe de conseillères en soins infirmiers;
- Elle soutient les gestionnaires dans la prise de décision touchant son champ de pratique, s'assure de l'application des pratiques de base et précautions additionnelles autant chez les professionnels de la santé que les usagers;
- Elle offre un soutien clinique au personnel, au développement de leurs compétences et du respect des lignes directrices en vigueur dans l'établissement;

- Élabore des outils cliniques et le cadre de pratique professionnelle en soins infirmiers;
- Identifie et s'assure du suivi de la mesure quant aux indicateurs sensibles en soins infirmiers -cliniques et professionnels- selon les dossiers cliniques et les profils des clientèles;
- Coordonne l'élaboration, la diffusion et l'application des règles de soins infirmiers, protocoles et méthodes des soins infirmiers et autres outils, en collaboration avec les partenaires, et ce, en vue d'améliorer la qualité, la sécurité et d'assurer la continuité des soins et services aux clients;
- Valorise le développement d'une culture d'innovation et de transfert des connaissances au sein de la profession infirmière dans un contexte d'organisation apprenante.

4) EXIGENCES

FORMATION ACADÉMIQUE

- Baccalauréat en sciences ou dans une discipline de la santé.

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

- Trois (3) à cinq (5) ans d'expérience en soins aux patients, de préférence dans un établissement de santé;
- Une expérience clinique auprès des personnes âgées de un (1) à trois (3) ans constitue un atout;
- Trois (3) ans d'expérience de travail dans un poste similaire.

HABILITÉS (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE)

- Initiative et créativité;
- Leadership mobilisateur;
- Sens de l'organisation et de la planification;
- Capacité démontrée à mobiliser les gens et à travailler en collaboration avec les membres de l'équipe de soins de différentes disciplines;
- Excellence au niveau des communications et des relations interpersonnelles;
- Aisance dans l'utilisation des outils informatiques et familiarité avec les logiciels courants (Word, PowerPoint, Excel, etc.);
- Rigueur dans son champ d'expertise;
- Esprit de collaboration;
- Aptitude à soutenir et accompagner le personnel.